

FORCE OBLIGATOIRE

Le règlement intérieur a la même force obligatoire pour tous les membres du club. Nul ne pourra s'y soustraire puisqu'implicitement accepté lors de l'adhésion. L'adhérent s'engage à respecter le règlement intérieur, ainsi que les conditions d'adhésion.

CERTIFICAT MEDICAL

La loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé et les décrets du 24 août 2016 et du 12 octobre 2016 ont instauré un nouveau régime pour l'encadrement médical de la pratique d'une activité sportive.

En application du décret n° 2023-853 du 31 août 2023, la fédération française de badminton a supprimé le certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique sportive pour les adultes. A l'instar des mineurs, le licencié doit remplir un questionnaire de santé et **d'attester**, à cette occasion, auprès de son club, qu'il a répondu négativement à toutes les questions contenues dans le questionnaire. *A défaut de remise de cette attestation ou s'il dit avoir répondu positivement à au moins une des questions du questionnaire de santé, il devra fournir un certificat médical.*

Le certificat médical de la FFBaD (ou le questionnaire de santé) doit être donné le jour de son inscription au club. La pratique des activités proposées par la section badminton n'est autorisée qu'après présentation d'un certificat de non-contre-indication à la pratique du badminton. La mention « non-contre-indication à la pratique du badminton en compétition » est obligatoire.

ASSURANCE

Le club dispose d'une assurance responsabilité civile. La licence FFBaD assure en cas de blessures mais nous vous conseillons de souscrire une assurance individuelle complémentaire.

Le club dispose d'une assurance responsabilité civile couvrants les locaux utilisés ainsi que tout incident intervenant avec le matériel du club (poteaux ...).

Tout incident intervenant entre deux adhérents sera couvert par la responsabilité civile de chacun.

RESPONSABILITE

Les enfants mineurs sont pris en charge par le club à partir du moment où le responsable du créneau horaire les aura pris sous sa responsabilité. Les parents doivent donc s'assurer que celui-ci est présent avant de les laisser au gymnase.

Lorsque la fin du créneau horaire est atteinte, les enfants ne sont plus sous la responsabilité du club.

LES CRENEAUX HORAIRES

Les créneaux horaires peuvent être modifiés d'une année sur l'autre. Ils sont communiqués en début de chaque saison aux adhérents via les actualités du site internet [Les news - ESGA BADMINTON \(sportsregions.fr\)](#) et la page facebook du club [ESGA Badminton | Genas | Facebook](#)

Le club limite le nombre de joueurs par créneau, merci d'en respecter les horaires et de vous en tenir à vos choix (2 créneaux maximum pour les lundis, mardis, vendredis) ; en cas de forte affluence, un roulement sur les terrains est demandé aux joueurs et les simples sont préconisés uniquement en l'absence de joueurs sur la touche.

Dans le cadre des compétitions interclubs, des matchs par équipe peuvent empiéter sur certains créneaux. Dans la mesure du possible, les adhérents seront informés sur le site internet [Les news - ESGA BADMINTON \(sportsregions.fr\)](#) et la page Facebook du club [ESGA Badminton | Genas | Facebook](#), que l'accès au terrain sera alors limité. L'information est également disponible dans le calendrier sur le site internet du club.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont réservées aux anciens adhérents de l'ESGABAD jusqu'à fin août et ouvertes à tous à partir du forum des associations.

VACANCES SCOLAIRES

Pendant les vacances scolaires, les séances d'entraînement des jeunes et des adultes sont supprimées et remplacées par du jeu libre selon le calendrier de la mairie [CALENDRIER - ESGA BADMINTON \(sportsregions.fr\)](#).

ADHESION (cotisation + licence)

Le prix de l'adhésion englobe la licence fédérale et la cotisation pour les frais liés au fonctionnement du club.

Les différents tarifs sont indiqués sur le formulaire d'inscription de chaque saison.

PERIODE D'ESSAI

Deux séances d'essai sont tolérées, à l'issue desquelles le dossier d'inscription devra être complet pour poursuivre l'activité au sein du club, sinon l'accès aux terrains sera refusé.

MATERIEL ET EQUIPEMENT

L'installation et le rangement du matériel doivent être assurés par les adhérents. Respectez le règlement intérieur du gymnase qui est mis à votre disposition. Nous comptons sur votre bienveillance pour laisser la salle en un état irréprochable (ranger vos volants et vos bouteilles vides) avant de quitter la salle. Des douches sont à disposition dans les vestiaires, veillez à en respecter la propreté et les horaires.

L'adhérent devra se munir de chaussures de sport en salle, d'une tenue de sport adéquat (en compétition FFBaD, les hommes en short et les femmes en jupette ou short).

Des raquettes peuvent être prêtées aux jeunes et débutants lors des 1ères séances.

Volants : le club ne fournit pas les volants ; ils sont proposés à la vente en incluant la participation du club et tiennent compte de notre contrat de partenariat (voir avec les membres du Bureau concernant les tarifs applicables).

INSCRIPTIONS TOURNOIS

Enfant : Le club prend en charge les frais d'inscriptions aux tournois et fournit les volants nécessaires à la compétition.

Adulte : Le club prend en charge les frais d'inscriptions (hors frais bancaires) à 3 tournois de votre choix et l'inscription au tournoi du club (1 tableau) ; au-delà les frais seront à votre charge. Dès lors que vous avez participé à 3 tournois, vous pouvez faire une demande de remboursement au club (les modalités se trouvent ici : [Inscriptions Tournois Adultes - ESGA BADMINTON \(sportsregions.fr\)](https://www.sportsregions.fr/inscriptions-tournois-adultes-esga-badminton))

COMMUNICATION

N'hésitez pas à vous adresser directement aux membres du bureau lors des séances pour poser vos questions.

Consultation de notre site internet <https://badminton-genas.sportsregions.fr/> ou de notre page Facebook <https://www.facebook.com/ESGA-Badminton-1018583324927071/>

L'adhérent autorise la diffusion, sur le site internet du club, de photos prises lors de compétitions sportives ou manifestations en relation avec le club. En cas de refus, l'adhérent (ou les parents pour le mineur) doit faire parvenir au Président un document écrit pour exprimer son désaccord qui sera pris immédiatement en compte.

VOL

Le club décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte, et recommande de ne rien laisser dans les vestiaires lors des entraînements et compétitions.

FONCTIONNEMENT

- Le fonctionnement du club repose sur le bénévolat. L'aide des adhérents pourra être sollicitée par le Bureau (par ex lors des tournois à domicile),
- L'assemblée générale est en principe prévue en fin de saison, nous vous convions à y participer,
- Vous faites partie du club en tant que membre actif le jour où vous vous inscrivez.

LITIGES ET SANCTIONS

L'ESGABAD est une association promouvant le badminton dans un esprit sportif et le respect de l'adversaire. Tout propos antisportif, injurieux, sexiste ou raciste pourra se voir sanctionné par une exclusion temporaire ou définitive, sans possibilité de remboursement de la cotisation selon la décision des membres du Bureau. De même, tout matériel détérioré, vol et non-respect du règlement intérieur sera signalé aux membres du Bureau qui prendront les mesures nécessaires (suspension d'une ou plusieurs séances, exclusion). Tous les adhérents sont habilités à faire respecter ce règlement. Les responsables du club sont habilités à exclure toute personne ayant contrevenu délibérément à ce règlement.

Règlement voté et adopté par les membres du bureau et du conseil d'administration de l'ESGABAD le 10/07/2024